

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: MOSKITAB

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0013

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012870-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

MOSKITAB
MOSQUILARV
AQUATAB

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CERA
	Adresse	16, rue de Saint-Petersbourg 75008 PARIS France
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0013	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012870-0000	
Date de l'autorisation	14/04/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	20/01/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Ferbi s.r.l.
Adresse du fabricant	Viale 1 Maggio c/da Ripoli 64023 Mosciano S.Angelo Italie
Emplacement des sites de fabrication	Viale 1 Maggio c/da Ripoli 64023 Mosciano S.Angelo Italie

Nom du fabricant	Babolna Bio Ltd
Adresse du fabricant	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Köves J. u 1 2943 Babolna Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1386 - (S)-méthoprène
Nom du fabricant	Babolna Bio Ltd
Adresse du fabricant	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	Substance active	65733-16-6		0,526

2.2. Type de formulation

TB - Tablette

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient acide octadécanoïque, polymère avec alpha.-hydro-omega-hydroxypoly(oxy-1,2-ethanediyl). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Éviter le rejet dans l'environnement.
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Non-professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit peut être utilisé pour le traitement d'eaux pouvant convenir, temporairement ou en permanence, au développement des larves de moustiques.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culex spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: stades larvaires L3-L4

Nom scientifique: Aedes spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: stades larvaires L3-L4

Domaine d'utilisation

Extérieur

Extérieur :

- Bassins de jardin avec revêtement imperméable
- Dispositifs permettant la collecte et le stockage de l'eau de pluie.

Ces dispositifs doivent être sans connexion avec le milieu aquatique naturel ou une station d'épuration, et ne doivent pas contenir de l'eau potable ou des poissons d'ornement. L'eau traitée peut être utilisée uniquement pour l'arrosage des plantes ornementales.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle
Description détaillée:

L'application du produit est manuelle.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1 comprimé de 0,5 gramme / 250 Litres d'eau ou 1 comprimé de 2 g/1000 L d'eau.
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Dosage :
1 comprimé de 0,5 gramme / 250 Litres d'eau ou 1 comprimé de 2 g/1000 L d'eau.
Pour obtenir le meilleur effet possible, commencer le traitement avant la reproduction des moustiques et le répéter une fois par mois pendant la saison de reproduction.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Blisters (PVC rigide) dans une boîte en carton :

Tablette de 0,5 g ou 2 g ; 5 ou 2 x 5 tablettes/blister. Poids net max de 500g.

Sachets (LDPE) :

Tablettes de 0,5 g ou 2g en vrac dans le sachet dans une boîte en carton.

Poids net max de 500 g.

Bouteille (PP ou Coex PE/PA) :

Tablettes de 0,5 g ou 2 g en vrac dans la bouteille. Poids net max de 500g.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit peut être utilisé pour le traitement d'eaux pouvant convenir, temporairement ou en permanence, au développement des larves de moustiques.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culex spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: stades larvaires L3-L4

Nom scientifique: Aedes spp.
Nom commun: Moustiques
Stade de développement: stades larvaires L3-L4

Domaine d'utilisation

Extérieur

Extérieur

Dispositifs de rétention d'eau autorisés pour le traitement :

- Etangs de jardin
- Fontaines
- Piscines inutilisées
- Tout autre dépression naturelle ou artificielle permettant de collecter et de retenir l'eau de pluie.

Ces dispositifs doivent être sans connexion avec le milieu aquatique naturel ou une station d'épuration, et ne doivent pas contenir de l'eau potable ou des poissons d'ornement. L'eau traitée peut être utilisée uniquement pour l'arrosage des plantes ornementales.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle

Description détaillée:

L'application du produit est manuelle.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Comprimé de 2 g : - Eau claire : 1 comprimé/1000 L d'eau, - Eau polluée par des matières organiques : 1 comprimé/500-1000 L d'eau, - Charge élevée de matières organiques (par exemple, dans le cas d'arbres) : 1 comprimé/50 L d'eau
Comprimé de 0,5 g : - Eau claire : 4 comprimés/1000L d'eau, - Eau polluée par des matières organiques : 4 comprimés/500-1000 L d'eau, - Charge élevée de matières organiques (par exemple, dans le cas d'arbres) : 4 de comprimés/50 L d'eau
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Doses d'application en fonction de la qualité de l'eau

Comprimé de 2 g :

- Eau claire : 1 comprimé/1000 L d'eau,
- Eau polluée par des matières organiques : 1 comprimé/500-1000 L d'eau,
- Charge élevée de matières organiques (par exemple, dans le cas d'arbres) : 1 comprimé/50 L d'eau

Comprimé de 0,5 g :

- Eau claire : 4 comprimés/1000L d'eau,
- Eau polluée par des matières organiques : 4 comprimés/500-1000 L d'eau,
- Charge élevée de matières organiques (par exemple, dans le cas d'arbres) : 4 de comprimés/50 L d'eau

Pour obtenir le meilleur effet possible, commencer le traitement avant la reproduction des moustiques. Répéter le traitement une fois par mois pendant toute la période de reproduction.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sachets (LDPE) :

Tablettes de 0,5 g (2000 tablettes/kg) ou 2 g (500 tablettes/kg) en vrac dans un sachet dans un seau (PP ou HDPE) : 1, 2, 5, 10, 20 et 25 kg.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).
- Éviter une utilisation continue du produit.
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade le plus sensible de l'organisme nuisible, le moment de l'application et les zones à traiter.
- Adopter des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs telles que la combinaison de méthodes de lutte chimique et physique et d'autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).
- Le titulaire de l'autorisation doit signaler tout incident de résistance observé aux autorités compétentes (AC) ou aux autres organismes désignés participant à la gestion de la résistance.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses d'emploi du produit.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ne pas utiliser dans de l'eau pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux).
- Ne pas appliquer le produit dans les eaux d'irrigation des cultures.
- L'eau traitée peut être utilisée uniquement pour l'arrosage des plantes ornementales.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer le produit dans des réservoirs d'eau reliés à des zones aquatiques naturelles (ruisseaux, rivières, lacs, etc.).
- Les dispositifs de rétention d'eau traitée ne doivent être en aucun cas reliés à une station d'épuration.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter un centre antipoison
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans.
- Toujours stocker le produit non utilisé dans un endroit sec et frais (la température ne doit pas excéder 45°C) dans un endroit bien ventilé à l'abri de la lumière directe.
- Ne pas stocker à côté d'aliments, d'aliments pour animaux, de semences et d'engrais.
- A conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques

6. Autres informations

- Noter que l'efficacité et l'effet résiduel du produit peuvent être affectés par la qualité de l'eau.
- La présence de CMIT/MIT, sensibilisants cutanés, pouvant déclencher une réaction allergique, doit être mentionnée sur l'étiquette.